

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D073/2018

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 11 décembre à 17 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de l'Enfance, 17 rue du Pont-aux-Chèvres – 27170 Beaumont-le-Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 3 décembre 2018

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 13

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL ADELEE, M. GUENIER, M. MALARGE, M. MALHERBE, M. PENVEN, Mme VATINEL,

Étaient absents : Mme BLOTIERRE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, Mme JORISSEN, M. KAREB, M. PALADE, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN.

Pouvoirs : M. GRIHAULT a donné pouvoir à M. PENVEN ; M. PERDRIEL a donné pouvoir à M. ARNAUD ; Mme VAN DEN DRIESSCHE a donné pouvoir à Mme VATINEL

Secrétaire de séance : M. DU MESNIL ADELEE

Objet : Finances – Contribution financière dans le cadre de l'adhésion à la Mission Locale Ouest Eure (MILOE)

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de ses actions le C.I.A.S. adhère à la Mission Locale de l'Ouest de l'Eure.

Cette association a pour but d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire, rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Elle guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours d'insertion.

En lien avec les partenaires locaux, elle apporte des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par les jeunes, aussi bien dans le domaine de l'emploi que dans ceux de la formation, de la santé, du logement, des ressources ou des loisirs.

Pour fonctionner cette association demande des contributions aux collectivités adhérentes.

Celles-ci sont calculées en fonction du nombre d'habitants (population DGF). Le montant de la contribution 2018 a été fixé à 0.75€ par habitant par le conseil d'administration de la MILOE – pour mémoire la participation 2017 était de 0,65 €/habitant.

Monsieur le Président propose d'approuver la nouvelle contribution financière.

Aussi, vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu les statuts de l'Intercom Bernay Terres de Normandie,

Monsieur PENVEN, en qualité de représentant de la MILOE, ne prend pas part au vote. Aussi, après avoir oui et délibéré, le Conseil d'Administration, à la majorité avec une abstention :

↳ Approuve l'augmentation de la contribution financière par habitant pour la Mission Locale Ouest Eure portée à 0,75 € par habitant à partir de l'année 2018.

↳ Dit que cette participation est inscrite au Budget Primitif 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Jean-Claude ROUSSELIN". The signature is stylized and written over the printed name.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20181219-18D073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2018